



PLACE FÉLIX ÉBOUÉ

MARCHE EXPLORATOIRE
DE NUIT

MARDI 18 OCTOBRE 2022

Organisation - participation

La marche exploratoire de nuit a été organisée par les agences de concertation et de préfiguration TraitClair et La Belle Friche, dans le cadre de la concertation sur le réaménagement de la place Félix Éboué. Elle s'est déroulée le mardi 18 octobre 2022 de 20h à 22h.

Cette marche visait à identifier in situ les espaces agréables et désagréables sur la place, mais aussi les parcours les plus empruntés et les zones d'évitement. Quelles sont les difficultés et facilités rencontrées pour se déplacer et se repérer sur la place ? Quelles sont usages à développer et/ou à limiter ? Quels sont les éléments qui caractérisent la place et seraient à conserver, à valoriser ou à potentiellement renforcer ?

Cette marche exploratoire s'est déroulée à la tombée de la nuit afin d'opérer une focale sur l'éclairage public. Deux expertes éclairagistes sont intervenues au cours de la marche. Elles ont pu, à l'aide d'un luxomètre, mesurer à plusieurs points d'arrêt le flux lumineux reçu par unité de surface et soulever certains enjeux (réglementaires, écologiques, de valorisation, d'attractivité...) en lien avec les questions de l'éclairage public et les mises en lumières de l'espace public.

Intervenant-es :

- Organisateurs : Gwenn Lamandé (TC), Aude Masboungi (LBF), Romain Golias (LBF),
- Mairie de Paris : Christophe Teisseire - adjoint à la mairie du 12ème arrondissement en charge de la transformation de l'espace public, de la végétalisation, de la voirie et de la valorisation des déchets - et Ba-Vinh Carbonnel, chef de projet, SAGP (Service des Aménagements et des Grands Projets), DVD (Direction de la Voirie et des Déplacements)
- Expertes - conceptrices lumière : Fanny Guérard, Aude Grard.
- Participant-es : 7 femmes / 6 hommes / 2 autres

Retranscription de la marche exploratoire de nuit

La marche exploratoire a commencé par une courte introduction en salle - à l'aide d'un support PowerPoint - présentant les orientations du projet et les objectifs d'aménagement ainsi que les sujets portés à la concertation. Le déroulé et le parcours de la marche exploratoire ont été présentés aux participant-es.

Les expertes éclairagistes, ont évoqué les enjeux autour de l'éclairage urbain, en termes de sentiment de sécurité et de confort nocturne, de consommation énergétique, pollution lumineuse, disparition du ciel étoilé... et ont présenté l'outil le luxomètre, permettant de mesurer la quantité de lumière que reçoit une surface et qui sera mobilisé au cours de la marche.



ARRÊT 1 : LA FONTAINE AUX LIONS

Les expertes éclairagistes ont effectué un point sur la vision nocturne, indiquant une perte de points de repères : les verticalités, couleurs et perspectives sont moins visibles pour l'œil humain. La vision nocturne est scotopique : elle déclenche une zone d'alerte dans le cerveau à la tombée du jour. La vision mésopique - située à un niveau intermédiaire entre la vision photopique de jour et la vision scotopique de nuit - est celle que l'on retrouve dans les milieux urbains avec l'éclairage artificiel. Les expertes éclairagistes ont ensuite évoqué les diverses sources lumineuses employées pour éclairer la ville (SHP, LED, néon...) ainsi que les températures de couleur qui vont principalement du blanc froid à l'orange et que l'on mesure en Kelvin. Elles ont ensuite mesuré - à l'aide d'un luxomètre - le nombre de lux sur notre point d'arrêt.

La fontaine dans la pratique du site

La fontaine est pour les participant-es :

- « Un symbole patrimonial » (11 contributions)
- « Un élément du paysage, un bel objet caractéristique du quartier » (4 contributions)
- « Un beau monument »
- « Le symbole du 12ème » (2 contributions)
- « Une fontaine emblématique »

Pour certains participant-es, la fontaine est un élément à valoriser, « un élément de fraîcheur inexploité » du fait de son inaccessibilité piétonne. Pour d'autres participant-es, la fontaine est à conserver en l'état : certains participant-es ont exprimé la crainte que celle-ci ne soit dégradée s'il elle était rendue accessible aux piétons.

Évaluation de l'éclairage de la fontaine aux lions face aux enjeux de préservation de la biodiversité

Un-e participant-e note que l'éclairage depuis les gueules des lions est très joli. Certains participant-es estiment que l'éclairage est à revoir (5 contributions), celui-ci est jugé « insuffisant » ou « pas assez fin », toutefois il-elle-s préconisent d'éteindre l'éclairage de nuit afin de réduire les pollutions lumineuses (5 contributions) et de maîtriser les dépenses d'énergie.

Pour certain-es, un travail sur l'éclairage permettrait de mettre la fontaine davantage en valeur : avec un éclairage par LED ou un éclairage du bas vers le haut par exemple. Celle-ci est jugée très belle à Noël mais très peu mise en valeur (2 contributions). Deux participant-es préconisent

de remettre de la verdure sur la fontaine.

Souhait d'accéder plus près à la fontaine à pied

L'accessibilité piétonne de la fontaine divise les participant·es : certains s'y opposent par peur que celle-ci ne soit dégradée si elle était rendue accessible (8 contributions). Avoir vue sur la fontaine suffit à certains participant·es. De façon plus générale, la piétonnisation de la place inquiète pour les problèmes de circulation qu'elle pourrait occasionner avec un blocage des véhicules prioritaires aux heures de pointes : pour les participant·es qui partagent ce point de vue, la priorité doit être donnée aux services publics sur les transports individuels (2 contributions).

A l'inverse, certains participant·es apprécieraient pouvoir y accéder afin de « lire, se mettre à l'ombre, bénéficier de sa fraîcheur en été, pouvoir se balader » mais aussi pour supprimer l'effet rond-point de la place. La piétonnisation permettrait de traverser la place du Nord au Sud plus rapidement et de faire de la place un espace vivant (6 contributions).

Remarques exprimées

La place manque d'assise et d'espace pour les piétons.

ARRÊT 2 : TROTTOIR SUD

Les expertes éclairagistes ont effectué un point sur l'intensité lumineuse que reçoit une surface (lux) dans l'espace public, avec quelques référentiels : 100.000 lux en cas de grand ciel bleu, 20.000 lux lors d'une journée nuageuse, 10 000 lux pour les bateaux mouche de nuit, 0,3 lux lors d'un clair de lune et entre 1 et 50 lux pour l'éclairage public. L'œil humain met 3 minutes pour s'adapter à une variation lumineuse. La réflexion sur les transitions et les ambiances lumineuses est donc une question majeure pour les concepteurs·rices. Une norme européenne, la norme 13201, établit des préconisations sur les niveaux lumineux à respecter. Dans le contexte de la crise énergétique et financière actuelle, les collectivités sont amenées à mettre en place des mesures expérimentales d'extinction de l'éclairage.

Les aspects appréciés sur ce point d'arrêt et qui font que les participant·es se sentent bien

- « La lumière assez naturelle (orangé) » / « l'éclairage assez puissant »
- « Le bruit de l'eau »
- « La fluidité »
- « L'aspect vivant de cette partie Sud de la place » avec les commerces et terrasses de café (7 contributions)
- « La largeur du trottoir » qui offre de l'espace pour circuler et se poser

lorsque l'on est à pied (3 contributions)

Toutefois cette partie sud est jugée suffisamment animée, en comparaison avec la partie Nord de la place qui ne comprend ni commerces ni café :

deux participant-es souhaiteraient une mesure de compensation afin que le nord de la place soit plus animé et que la piétonnisation se fasse plutôt sur cette partie.

Les aspects de gêne ou négatifs relevés par les participant-s sur ce point d'arrêt

« L'espace trop important occupé par les terrasses » (4 contributions)

« L'encombrement des trottoirs » qui oblige à slalomer lorsque l'on circule à pied (2 contributions)

« Les deux sorties de métro trop proches l'une de l'autre » et « très proches de la rue » (6 contributions)

« Le bruit de la circulation » (2 contributions)

« La présence de barrières (croix de Saint-André) qui gênent la circulation piétonne » (4 contributions)

« Le stationnement sauvage des trottinettes et vélos sur le trottoir » (2 contributions)

« L'impossibilité d'accéder à la fontaine »

« Le flux trop important à certains moments de la journée ».

L'accessibilité

Une majorité de participant-es jugent le passage étroit et contraint sur le trottoir Sud pour les personnes circulant en poussette ou en fauteuil roulant du fait de la présence de vélos et trottinettes, des terrasses de café, du flux important de passagers et de la présence des croix de Saint-André qui constituent des obstacles et gênent les traversées (8 contributions). Certain-es suggèrent de refaire le trottoir (4 contributions)

ARRÊT 3 : RUE CLAUDE DECAEN ET RUE RAOUL

À ce point d'arrêt, il a été évoqué le lien entre éclairage et attractivité d'un lieu. Le paysage et l'ambiance nocturne sont aussi le résultat de l'éclairage privé et des dynamiques sociétales. Une idée répandue accorde à l'éclairage urbain un effet potentiel sur la criminalité et le sentiment de sécurité, or ce lien de cause à effet est variable selon la typologie du danger. Par exemple, les agressions sexuelles ont essentiellement lieu en intérieur dans un environnement éclairé. Les zones d'ombres appellent à plus de vigilance et peuvent donc limiter

les accidents de la route, mais les accidents auront tendance à être plus graves et l'intervention des secours sera plus complexe. La vision de l'œil humain étant très limité, un environnement faiblement éclairé influera sur le sentiment de sécurité. A l'inverse, la lumière sera source de réconfort.

Appréciation sensorielle sur ce point d'arrêt

Six participant-es ont indiqué se sentir tristes, apeuré-es, perturbé-es, ennuyé-es ou oppressé-es. Certains soulignent la présence de dealers qui crée un sentiment d'insécurité et s'inquiètent de l'éventuelle amplification de ce phénomène avec la piétonnisation de la rue Claude Decaen.

Un participant-e a indiqué se sentir enthousiaste.

Cinq participant-es ont indiqué se sentir à l'aise, serein-e, relaxé-e et en sécurité, apaisé-e et calme.

Les aspects positifs relevés sur ces rues

- Le peu de circulation (2 contributions)
- L'aspect calme et résidentiel des rues en comparaison avec le centre de la place (6 contributions)
- L'aspect pittoresque des rues
- L'animation des rues

Les aspects négatifs relevés par les participant-es

- La saleté et les dépôts d'ordure (4 contributions)
- L'éclairage (3 contributions) et la forme des lampadaires (2 contributions)
- L'omniprésence du bitume et le manque de végétation
- L'étroitesse des trottoirs (3 contributions)
- L'insécurité et la présence de dealers (2 contributions)
- Les obstacles : le mobilier urbain, les marches, les poubelles
- La circulation des vélos à contre-sens
- La circulation routière
- Le manque de commerçants

Ambiance de la rue Raoul

La rue Raoul est jugée « triste et morne », à « l'ambiance morose » par certains participants (4) et à l'inverse « sympa », calme et apaisante par d'autres » (4 contributions).

Accessibilités sur les rues Claude Decaen et Raoul et préconisations pour améliorer la pratique sur ces rues

Les rues sont jugées impraticables pour les personnes en poussette ou

en fauteuil roulant du fait de la forte déclivité de la rue et de l'étroitesse des trottoirs. Les participant-es préconisent de rehausser la chaussée, d'élargir les trottoirs - particulièrement sur la rue Raoul - (5 contributions) et d'améliorer les traversées (1 contribution).

Les participant-es préconisent également de piétonniser une partie de la rue Claude Decaen et de supprimer le stationnement tout en permettant le passage des vélos (3 contributions) Il-elle-s souhaiteraient une amélioration de la végétation (3 contributions) et de l'éclairage, jugé insuffisant (1 contribution).

ARRÊT 4 : AV. DAUMESNIL

À ce point d'arrêt, les expertes éclairagistes ont évoqué la pollution lumineuse occasionnée par l'éclairage public et l'impact sur notre écosystème : les animaux sont impactés par l'éclairage artificiel dans leur façon de se nourrir, de se déplacer et de se reproduire.

L'enjeu majeur est de réduire cet impact. Un arrêté du 27 décembre, impose une température de couleur dont l'impact sur la faune et la flore est limité, ainsi que des horaires de fonctionnement pour l'éclairage non fonctionnel et des restrictions sur la répartition des flux (lumière perdue, dirigée vers le ciel). Une nouvelle réglementation interdit les publicités lumineuses entre 1h et 6h du matin en France.

Appréciation sensorielle sur ce point d'arrêt

Les participant-es ont indiqué se sentir « à l'aise » (6 contributions), « en sécurité » (2 contributions), « apaisé-e et bien », « serein-e » (2 contributions). Trois participant-es ont indiqué se sentir « perturbé-es » et « tristes ».

Les aspects appréciés sur ce point d'arrêt et qui font que les participant-es se sentent bien

- Il y a de la place pour circuler / Il y a beaucoup d'espace / C'est piéton (3 contributions)
- Les arbres, la végétation, les bancs (2 contributions)
- Il y a une belle vue sur la fontaine
- Espace bien aménagé
- La possibilité de s'asseoir, la vue dégagée.
- Endroit aéré

Les aspects de gêne ou négatifs relevés par les participant-es sur ce point d'arrêt

- « Les clochards qui occupent la place » (2 contributions) / « les

- squatters sur les bancs »
- La circulation / le bruit (3 contributions)
 - Les obstacles
 - L'omniprésence du bitume et l'insuffisance de végétalisation

Appréciation de la végétation

- Avec les petits lampadaires c'est agréable
- Celle-ci pourrait être améliorée
- « C'est un plus »
- Elle améliore la qualité de la place et est assez diversifiée (plantes, arbres jeunes et plus anciens)
- Elle améliore la qualité de vie et apporte fraîcheur, apaisement et renforce la biodiversité.

Préconisations pour améliorer la végétation

- Il faut davantage végétaliser
- Mettre de grands bacs avec des arbres / Mettre plus d'arbres (2 contributions)
- Mettre des arbres haut et des strates basses (2 contributions) / Des feuillus
- Il faut entretenir régulièrement celle-ci
- Végétaliser les pieds d'arbres, ajouter beaucoup d'arbustes persistants pour apporter de la verdure même l'hiver.
- Moins cantonner la végétation aux extrémités de la place.

Appréciation du mobilier urbain sur la place

- « Les lampadaires sont laids »
- Les bancs sont bien mais il faut éviter les bancs qui se font face.
- « A multiplier sans excès »
- Suffisants sur ce point d'arrêt, il faudrait multiplier les assises autour de la place
- Il faut homogénéiser le mobilier urbain sur la place assez disparate.
- Bancs sales
- « Inexistant »
- Il faudrait mettre du mobilier plus moderne.
- Il manque des bancs adaptés pour les seniors.

Préconisations pour améliorer et développer les espaces de rencontres et de convivialité sur la place

- Mettre des chaises scellées au sol comme à Bastille (3 contributions)
- Mettre en place des animations
- Mettre des bancs / augmenter la capacité du mobilier urbain
- En enlevant les pistes cyclables des trottoirs
- Agrandir les trottoirs et réduire l'espace dédié à la voiture autour de

- la fontaine.
- Des bancs publics à l'ombre, des arbres, des brumisateurs.
- Mettre de la pelouse

ARRÊT 5 : BD. DE REUILLY :

Selon les expertes éclairagistes, l'éclairage public est pensé sur le modèle du « tout voiture », hérité des années 70. Ce modèle est actuellement remis en cause avec la réduction de la voiture en milieu urbain et le développement des mobilités alternatives.

L'éclairage urbain influe sur le sentiment de sécurité et peut entrer en conflit avec la préservation de la biodiversité. Il suppose de travailler finement au sein des services pour trouver un équilibre entre un éclairage adapté et une préservation des arbres et des espèces.

Appréciation sensorielle sur ce point d'arrêt

- Quatre participant-es ont indiqué se sentir « à l'aise » et « en sécurité ».
- Quatre participant-es ont indiqué se sentir « oppressés-es », « apeurés-es » et/ou « stressés-es »

Les aspects appréciés sur ce point d'arrêt et qui font que les participant-es se sentent bien

- Il y a de l'espace pour les piétons / le trottoir est large (5 contributions)
- Il y a des arbres (4 contributions)
- La vue sur la fontaine

Les aspects de gêne ou négatifs relevés par les participant-s sur ce point d'arrêt

- Les vélos / les pistes cyclables et les conflits occasionnés avec les piétons (8 contributions)
- Le bruit de la circulation (2 contributions)
- Le manque d'éclairage (2 contributions)
- Le manque d'animation

En vélo ou en trottinette, éléments qui feraient que les participant-es se sentent bien

- Une vraie piste cyclable dédiée (4 contributions)
- Un espace apaisé pour circuler
- Une piste cyclable séparée du trafic automobile (2 contributions)
- Pas de trottinette

En vélo ou en trottinette, éléments qui seraient facteurs de gêne pour les participant-es

- Le bruit de la circulation et l'absence de végétation.
- La traversée des piétons sur la piste cyclable (5 contributions)

Préconisations pour améliorer la pratique de cet espace

- Augmenter de manière importante la végétation
- Réduire la place de la circulation automobile, créer une piste cyclable dédiée et garder le trottoir pour les piétons.
- Mettre la piste cyclable sur la chaussée (4 contributions) et sécuriser les cheminements piétons / vélos (2 contributions).
- Mettre la piste cyclable en bordure de trottoir et non sur la chaussée afin de bien séparer les flux piétons et vélos (1 contribution).
- Améliorer la luminosité sur la piste cyclable (2 contributions) / éclairer la fontaine pour apporter un éclairage indirect sur la piste cyclable.
- Animer la rive Nord de la place (2 contributions)

ARRÊT 6. KIOSQUE CITOYEN :

On peut aujourd'hui s'interroger sur le sens de l'éclairage patrimonial : éclairer la fontaine ou signaler le kiosque. Pour qui ? Pour quoi ?

L'espace-temps nuit est à géométrie variable : l'heure du coucher et du lever du soleil est en perpétuelle évolution au cours de l'année. La nuit peut durer entre 14h et 7 h selon la saison en France et dans certains pays l'amplitude est encore plus grande. C'est pendant cette période que l'éclairage artificiel prend le relais sur l'éclairage naturel.

Avec l'évolution de nos modes de vie, de nos loisirs et de notre mode de consommation : la durée d'utilisation des équipements et de l'espace public augmente. Dans les communes qui ont fait le choix de l'extinction totale de l'éclairage de nuit, on note une moindre utilisation de l'espace public. Un juste milieu est à trouver entre le choix de l'économie et un confort au sein de l'espace public en jouant sur la modularité de l'éclairage, la temporalité, les matériaux lumineux...

Fréquentation du kiosque citoyen

Huit participant-es ont indiqué ne jamais fréquenter le kiosque citoyen, trois de manière très occasionnelle, et seul un-e participant-e a dit le fréquenter souvent.

Les participant-es qui ont indiqué fréquenter le kiosque le font dans le cadre de la consultation pour le réaménagement de la place Félix Éboué ou pour la distribution des invendus de marché.

Visibilité du kiosque citoyen

La moitié des participant-es estiment la visibilité du kiosque citoyen assez bonne, voire « trop visible et qui encombre l'espace public » selon un-e participant-e.

Pour les autres participant-es, la visibilité du kiosque pourrait être améliorée : soit en ouvrant le kiosque sur la place en le tournant à 90 degrés, en travaillant sur son éclairage ou en en changeant sa couleur et en installant du mobilier coloré tout autour ou de la végétation.

La visibilité de programmation du kiosque gagnerait à être améliorée selon les participant-es.

Le kiosque citoyen est jugé « terne », « moche », trop excentré et manquant de convivialité avec peu de place autour par trois participant-es.

Localisation du kiosque citoyen

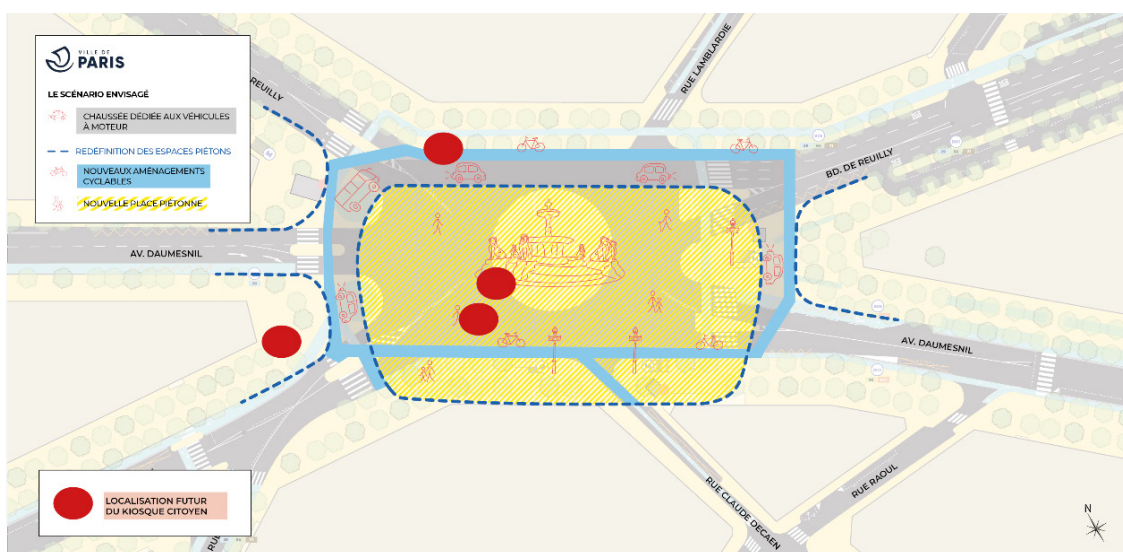
Selon les participant-es le kiosque gagnerait à être implanté sur la partie Nord de la place (1 contribution) afin de la redynamiser ou déplacé à un endroit qui profiterait davantage à ceux qui en ont besoin dans le 12ème (2 contribution).

Deux participant-es suggèrent d'implanter le kiosque citoyen sur la partie piétonne lors du réaménagement de la place.

Seuls quatre participant-es ont localisé sur plan le futur emplacement du kiosque citoyen.

Remarques exprimées

Les jardinières rondes manquent d'entretien.



Synthèse

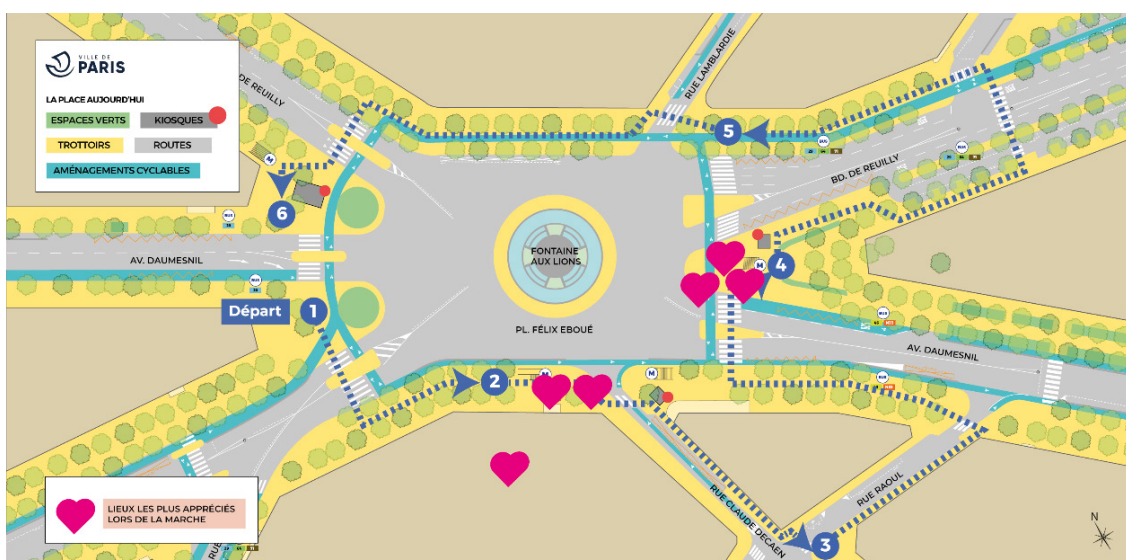
Évaluation de l'éclairage globale de la place

- À revoir, trop orangé
- Assez sombre
- Éclairage « autoroutier », orange et « grands lampadaires moches»
- Fontaine pas éclairée
- Satisfaisant

Les pistes d'améliorations sur la place

- La circulation des vélos / Une piste cyclable à l'extérieur et séparée de la chaussée
- L'accès à la fontaine et l'illumination de la fontaine
- Moins de voitures, une vitesse de voiture réduite, plus d'espace piéton avec une piste cyclable séparée / moins de circulation
- Conserver l'accès métro à l'est de la place sans avoir à traverser la route ou la piste cyclable comme projeté dans le nouveau plan d'aménagement (arrêt 4) (2 contributions).

Localisation des endroits les plus appréciés par les participant-es lors de la marche



Six participant-es ont localisés sur la carte les lieux qu'ils avaient le plus appréciés lors de la marche. Parmi ces participant-es, deux participant-es ont indiqué apprécier l'arrêt numéro 4 pour la présence du métro et l'accès direct à l'Est de la place qu'il permet et pour la présence d'arbres et de bancs suffisamment espacés.

Un-e participant-e a indiqué apprécier le sud pour son côté animé. →

Localisation des endroits les moins appréciés par les participant-es lors de la marche



Trois participant-es ont indiqué ne pas apprécier la partie Nord de la place Félix Éboué parce qu'elle est peu attractive et qu'il y a la présence de la piste cyclable sur le trottoirs qui prend beaucoup de place. Un participant-e a marqué d'une croix l'arrêt 3, au croisement des rue Raoul et Calude Decaen.

Conclusion

Le projet de piétonnisation d'une partie de la place Félix Éboué et de la mise en accessibilité de la fontaine divise fortement les participant-es. Une partie souhaiterait garder la vocation de circulation de cette place structurale quand les autres participant-es souhaiteraient bénéficier d'avantage d'espace de convivialité et pouvoir accéder à la fontaine pour se poser et se rafraîchir en été. Ces participant-es souhaiteraient une réduction de la voiture sur la place et une amélioration des cheminements piétons et cycliste avec des voies dédiées et sécurisées.

Pour certains participant-es, il s'agirait de dynamiser l'ensemble de la place Félix Éboué, ainsi que les espaces autour de la place et pas seulement la partie sud, qui bénéficie déjà d'une certaine attractivité liée à la présence des terrasses de café. Il s'agirait d'appliquer une logique de compensation, en piétonnisant par exemple la partie Nord, la plus exposée au soleil, pour redynamiser celle-ci. Certains participant-es apprécient également l'accès direct à la partie Est de la place, permise par le métro et préconisent que la piétonnisation se fasse sur cette

partie pour ne pas avoir à traverser la chaussée pour se rendre au métro. Le kiosque citoyen est peu utilisé par les participant-es et sa visibilité ainsi que sa programmation gagneraient à être renforcées. Dans le cadre du réaménagement de la place, celui-ci pourrait être localisé sur le nouvel espace piétonnisé.

De façon plus générale, les participant-s préconisent d'améliorer l'éclairage global sur la place, de renforcer la végétation en multipliant les strates végétales et d'améliorer le mobilier urbain en multipliant les zones d'assises et de rencontres, en harmonisant le mobilier sur la place, au profit d'un mobilier plus moderne.